

A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES A LA CONSULTATION

Afin de ne pas compromettre la conformité technique de vos dossiers de candidature, veuillez tenir compte de ce qui suit :

- ✓ Le cahier des charges retiré sur internet (pdf imprimable) comprend du texte en couleur dans le but d'en faciliter la consultation mais **doit être imprimé en noir et blanc**.
- ✓ Tout dossier **non reçu par l'agent chargé** de l'enregistrement des plis ou remis à autre personne risque fortement d'être écarté lors de l'ouverture des plis (considéré comme non enregistré).
- ✓ En absence de la **lettre de consultation accusée** par le signataire du cahier des charges (soumissionnaire), le pli déposé ne sera pas enregistré.
- ✓ Le cahier des charges doit être **rempli à la main** (au stylo) et toute modification par l'usage de la machine le rendra non recevable (condition émise par le vérificateur du contractant signataire « Doyen de la faculté »).
- ✓ La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres peut classer un dossier "incomplet" et non conforme si l'offre du candidat ne comprend pas la **documentation suffisante** sur les articles objet de la consultation (Référence fabricant/model, descriptif général, images ou autre)

En cas de problème avec les cahiers de charge ou pour d'autres informations, merci de prendre contact par le biais de l'adresse : bouhali_net@yahoo.fr